

Groupement des Anciens du CERN Pensioners' Association

Bulletin No 23

Juin / June

2001

Ce Bulletin informe sur la situation de la Caisse de Pensions et l'assurance maladie du CERN, notamment sur l'assurance-dépendance qui, depuis janvier, est intégrée dans l'assurance maladie. Quelques informations sont aussi données sur une nouvelle Ordonnance française sur les contributions sociales (CSG et CRDS).

This Bulletin brings news on the CERN Pension Fund and the CERN Health Insurance Scheme, in particular on the long-term care insurance which, since January, has become a part of the health insurance. Some news is reported on French legislation on social contributions (CSG and CRDS).

TABLE DES MATIERES / CONTENTS

Editorial / <i>Editorial</i>	3
Quelques mots du Président / <i>President's remarks</i>	4
Pensions, CSG et CRDS: Mise au point du Comité	5
Dernière minute: Fiscalité française, CSG et CRDS	5
Echos et activités du Comité / <i>Committee news and activities</i>	6
Election de quatre délégués au Conseil du Personnel / <i>Election of four delegates to the Staff Council</i>	8
Rapport du Trésorier / <i>Treasurer's Report</i>	8
Ceux qui nous ont quittés / <i>Obituary</i>	9
Les permanences / "Permanences"	12
La Caisse de Pensions / <i>The Pension Fund</i>	13
L'Assurance maladie / <i>The CERN Health Insurance Scheme CHIS</i>	16
Groupe de travail du CCP sur les garanties des Pensions / <i>CCP Working Group on Pension Guarantees</i>	19
CERN Croquet Club / <i>CERN Croquet Club</i>	20
Services du CERN et adresses utiles / <i>Useful CERN Services et addresses</i>	21
Bulletin d'adhésion / <i>Membership application form</i>	23/24
Questionnaire aux lecteurs / <i>Questionnaire for readers</i>	25/26

Publié deux fois par an (juin et décembre) par / *Published twice yearly (June and December) by:*

**Groupement des Anciens du CERN/ CERN Pensioners' Association
c/o Association du personnel, CERN, CH - 1211 Genève 23**

Phone: +41 (0)22 767 57 59
 E-mail: groupe.gac@cern.ch
 Internet: <http://www-staff-assoc.cern.ch>
 ⇒ Services ⇒ Pensionnés/Pensioners

Des commentaires et projets pour publication devraient être envoyés à l'adresse susmentionnée, à l'attention de Maria FIDECARO ou Jörg SCHMID.

Comments and drafts for publication should be sent to the above address, c/o Maria FIDECARO or Jörg SCHMID

 <maria.fidecaro@cern.ch>, phone +41 (0)22 767 23 04
 <jorg.schmid@cern.ch>, phone/fax +41 (0)22 782 23 54

**Si vous nous écrivez,
n'oubliez pas de préciser
votre nom, adresse,
numéro de téléphone etc.**

**If you write us,
do not forget to quote
your name, address
telephone number etc.**

EDITORIAL

(Original anglais, traduction par les auteurs)

Nous vous souhaitons un excellent été. Notamment, nous vous souhaitons beaucoup de rencontres avec vos anciennes connaissances. Souvenez-vous en effet combien d'amis vous avez trouvés au CERN ou grâce au CERN. Le principal objectif de notre Bulletin est bien de renforcer la communication entre Cernois de tous âges. En tant que Groupement des Anciens nous avons tendance à penser d'abord aux Cernois(es) d'autrefois. Mais, après tout, nous avons presque tous des amis parmi le personnel actuel et nous souhaiterions rester en contact avec eux jusqu'à et bien au delà de leur retraite.

Chacun des articles que vous trouverez ci-après est signé par son ou ses auteurs. Notre tâche consiste à présenter ces articles de façon à ce qu'ils trouvent leurs lecteurs, rencontrent leurs intérêts et soient faciles à lire, ni trop longs ni trop courts. Pour cela nous faisons appel à votre aide — le métier d'éditeur du Bulletin du GAC étant encore assez nouveau pour nous.

A la fin de ce numéro du Bulletin se trouve un petit questionnaire. Nous vous serions reconnaissants si vous y jetiez un coup d'oeil et nous faisiez parvenir vos réponses. Elles nous aideront à mieux orienter notre futur travail. Evidemment, *tous* vos commentaires nous intéressent, même ceux répondant à une question qui n'a pas été posée.

D'avance, nous vous remercions.

EDITORIAL

(Original English, translation by the authors)

We wish you a pleasant summer season with much contact with old acquaintances where this is possible. Remember how many friends you have made at and through CERN. Our main aim in the Bulletin is to enhance communication between past and present CERN people of all ages. As a Pensioners' Association we naturally begin by thinking of former staff. But after all most of us have friends amongst the present staff and wish to remain in contact with them until and beyond their retirement.

Each article in the following is signed by its authors. Our task is to present these articles in such a way that they find their readers, meet their interests and are easily read, and are neither too long nor too short. For this, we rely on your help - the job of GAC Bulletin editor is still quite new to us.

Thus at the end of this issue you will find a brief questionnaire. Please will you glance at the questions and send us your answers. This feedback will help us in editing future numbers of the Bulletin. Any comment you may have is of interest to us, including answers to questions that were not asked.

Thank you in advance.

Maria FIDECARO, Jörg SCHMID

QUELQUES MOTS DU PRÉSIDENT

(original: français)

L'évènement qui a marqué cette première moitié de l'année 2001 est certainement l'entrée en vigueur de la nouvelle assurance-dépendance, comme extension de notre assurance maladie, dont vous trouverez plus de détails dans la rubrique « Assurance maladie ». Le succès de cette opération est dû en grande partie à l'excellent travail fait par toutes les personnes impliquées, le Chef du projet Vincent Hatton, Michel Vitasse, Jean-Pol Matheys et Sylvain Weisz de l'Association du personnel et nos Délégués Jean-Paul Diss et Pierre Lazeyras.

Un autre évènement important pour la vie de notre Groupement a été l'Assemblée Générale du 25 avril 2001, avec une très bonne participation de nos membres. Plusieurs membres du Comité et moi-même, nous avons rendu compte des différentes activités déployées à longueur d'année, dont vous trouverez les détails dans les rubriques appropriées de ce Bulletin. Pour ce qui concerne le Comité, j'ai annoncé que nous avons nommé un deuxième Vice-Président, Philippe Bernard. Concernant le déroulement de l'Assemblée Générale elle-même, je souhaite de ma part que nos membres, qui désirent nous interroger sur des questions précises, nous les soumettent par avance de sorte qu'on puisse répondre de la manière la plus complète et la plus efficace possible. A titre d'exemple, des questions concernant le prélèvement fiscal de la CSG et de la CRDS sur les pensions CERN ont été posées à la fin de la réunion. Le Comité a préparé une **mise au point**, que vous trouverez immédiatement après cet article, avec l'annonce d'une **réunion spéciale** à ce sujet et aussi une **information de dernière minute**.

Le nombre des membres ne cesse d'augmenter : au 31 janvier 2001 il était de 1330. Cela donne droit à un Délégué de plus au Conseil du personnel, soit sept au total. C'est ainsi que nous avons élu cette année quatre Délégués, notamment les sortants Jean-Paul Diss, Pierre Lazeyras et François Wittgenstein, et une nouvelle candidate, Edith Deluermoz. Nous nous réjouissons d'accueillir la nouvelle élue au sein du Comité. Les autres trois Délégués n'étaient pas concernés par cette élection.

Enfin, à la veille des vacances, je remercie mes collègues du Comité et souhaite à vous et à vos familles de passer un été agréable et profitable pour votre vie.

PRESIDENT'S REMARKS

(original: French)

The most notable event of this first half of 2001 is surely the extension of the Health Insurance Scheme to cover long-term care. Details of the new cover will be found below under « CERN Health Insurance Scheme ». This success is largely due to the excellent work of the various people involved: the project leader Vincent Hatton, Michel Vitasse, Jean-Pol Matheys and Sylvan Weisz of the Staff Association, and our Delegates Jean-Paul Diss and Pierre Lazeyras.

Another important event in the life of our Association was the General Assembly of 25 April 2001, enhanced by a very good turn-out of members. Several Committee members and I myself reported on different activities throughout the year, details of which will be found in appropriate sections of this Report. So far as the Committee is concerned, I announced the nomination of a second Vice-President, Philippe Bernard. In the matter of the Assembly itself, personally I would appreciate advance notice of questions to be put by members, so that we may the more completely and efficiently give replies. For example, questions concerning the levying of CSG and CRDS taxes on CERN pensions were posed at the end of the Assembly. The Committee has now prepared a **statement** on these matters, which immediately follows this section, announcing the date of a **special meeting**, and giving some **last minute news**.

Membership continues to increase: at 31 January 2001 we numbered 1330, a figure giving us the right to one more Delegate to the Staff Council, that is seven altogether. Thus we have this year re-elected Jean-Paul Diss, Pierre Lazeyras and François Wittgenstein, retiring Delegates, and a fourth, a new candidate, Edith Deluermoz. The three remaining Delegates were not affected by this election.

Finally at the beginning of the holiday season, I thank my colleagues of the Committee, and wish all of you a pleasant and profitable summer.

Giorgio BRIANTI
Président / President

PENSIONS, CSG ET CRDS: MISE AU POINT DU COMITE

Lors de l'Assemblée Générale du 25 avril, des questions ont été soulevées en fin de séance à ce sujet, comportant une critique de l'action du GAC.

Le Comité rappelle que plusieurs séances d'information destinées à nos membres résidents en France ont été organisées par nos soins, au CERN et à l'Organisation Internationale du Travail, en présence d'un Avocat Fiscaliste, parfois avec peu de participants. A toute fin utile, il rappelle aussi l'historique de l'affaire comme suit:

1. Tout d'abord il est bon de préciser que les informations que nous donnons ne concernent la CSG et la CRDS que dans la mesure où elles sont prélevées sur les pensions CERN. Tout autre revenu en plus de votre pension est soumis à ces deux contributions.
2. Par lettre ministérielle du 28.11.1994, le Ministre des Affaires Sociales, Madame Simone Weil, invitait les URSSAF « *à suspendre l'ensemble des mesures tendant à assurer le recouvrement de la CSG auprès des titulaires de revenu d'activité ou de remplacement (comme les pensions CERN) provenant de l'étranger* ». Aussi, sur la feuille des services fiscaux vous indiquant les montants de la CSG et de la CRDS, vous pouvez constater que la base du calcul de la CSG ne comprend pas la pension du CERN, mais seulement les autres revenus.
3. Dans notre Bulletin N° 17 (juin 1998), nous vous faisions part d'un avis de droit , duquel il ressortait qu'il était **inopportun de contester le prélèvement de la CRDS** sur les pensions CERN. Mais il restait un lueur d'espoir à cause d'un recours auprès de la Cour de Justice des Communautés Européennes.
4. Le 15 février 2000 la Cour de Justice déclarait **illégale le prélèvement de la CRDS** sur les revenus du type des pensions CERN (voir notre Bulletin N° 21, de juin 2000). Surtout la Cour refusait à la CRDS la qualification « d'impôt », donnée par les autorités françaises, pour lui donner celle de « contribution sociale »
5. Dès lors, on pouvait envisager de **contester le prélèvement de la CRDS** sur les pensions CERN. Aussi avons-nous indiqué la **procédure à suivre** pour ce faire dans nos Bulletins N° 21 (juin 2000) et 22 (décembre 2000). Maintenant les procédures sont en cours.

Toutefois, afin de répondre à vos préoccupations, nous envisageons d'organiser une **nouvelle réunion** des membres résidents en France intéressés à ce sujet en présence d'un **Avocat fiscaliste** (voir aussi l'annonce dans le Bulletin CERN). A cette fin, nous vous demandons de nous faire connaître par écrit d'une manière succincte les **questions d'intérêt général portant uniquement sur les pensions CERN**, que vous souhaitez voir traitées lors de cette réunion. Vos lettres sont à envoyer au **GAC c/o Association du Personnel avant le 30 juin**.

LE COMITE

DERNIERE MINUTE: FISCALITE FRANÇAISE, CSG ET CRDS

L'Ordonnance N° 2001.377 du 2 mai 2001 (J.O. du 3 mai 2001, p. 6990 et 6991) dispose que, pour être assujetti à la CSG et à la CRDS sur les revenus d'activité et de remplacement (ce que sont les pensions du CERN), l'intéressé doit non seulement être domicilié fiscalement en France, mais aussi (et c'est là la nouveauté) **être à la charge, à quelque titre que ce soit, d'un régime obligatoire français d'assurance maladie**.

Nous ignorons pour le moment l'application que fera l'administration française de ce texte. Affaire à suivre.

Jean-François BARTHÉLEMY

ECHOS ET ACTIVITES DU COMITÉ

Semestre de novembre 2000
à avril 2001

(Original: français)

Le Comité s'est réuni six fois durant le semestre couvert, avec une participation moyenne de 17 de ses 19 membres, sous la présidence de Giorgio Brianti. Les points les plus importants traités ont été les suivants:

Activités statutaires

Le semestre couvert s'est terminé par la tenue le 25 avril de l'Assemblée Générale. Les trois délégués actuels du GAC au Conseil du Personnel, dont le mandat vient à terme en juin, Jean-Paul Diss, Pierre Lazeyras et François Wittgenstein, se sont tous représentés comme candidats pour une nouvelle période de deux ans. En plus, Claude Arnaud, André Barlow et Edith Deluermoz ont répondu positivement à l'appel de candidatures lancé en mars. En vue de l'augmentation du nombre des retraités, un quatrième mandat est à pourvoir. Le résultat des élections en mai est donné dans la suite de ce Bulletin.

Relations avec l'Administration du CERN

Des contacts étroits ont été maintenus à un niveau informel.

Imposition des pensions

Notre délégué auprès du Conseil du personnel, Jean-François Barthélémy, nous tient au courant de l'évolution des aspects juridiques de l'assujettissement à la CSG et à la CRDS des retraités résidant en France, et, d'une façon générale, de l'imposition des retraites des fonctionnaires internationaux dans certains pays membres.

Nouveau contrat de gestion de l'Assurance Maladie

Nos trois délégués auprès du Conseil du personnel, couvrant les domaines de l'Assurance Maladie, Jean-Paul Diss, Pierre Lazeyras et Robert Muzelier, suivent la mise en oeuvre du nouveau contrat de gestion de l'Assurance Maladie adjugé à l'AUSTRIA, renommé UNIQA depuis le 1er octobre, et plus particulièrement le remplacement de la convention 605/ADM qui,

COMMITTEE NEWS AND ACTIVITIES

Period from November 2000
to April 2001

(Original: French)

During the period reviewed, the Committee, chaired by Giorgio Brianti, met six times with an average attendance of 17 of its 19 members. The following summarises the most significant issues:

Statuary activities

The period covered terminated with the General Assembly on 25 April. The mandates of three delegates of GAC to the Staff Council, Jean-Paul Diss, Pierre Lazeyras and François Wittgenstein expire in June. They all stand for re-election for another period of two years. In addition, Claude Arnaud, André Barlow and Edith Deluermoz have responded positively to the call for candidature in March. In view of the increase in the number of pensioners, GAC is entitled to a fourth mandate. The result of the May election is given later in this Bulletin.

Relations with the CERN Management

Close contacts continued at informal level.

Taxation of Pensions

Our Staff Council delegate Jean-François Barthélémy keeps us informed on the evolution of legal aspects of the subjection to the CSG and the CRDS of pensioners resident in France, as well as on the taxation of the pensions of international officials in certain member states.

New management contract for the Health Insurance scheme

Our three Staff Council delegates covering health matters, Jean-Paul Diss, Pierre Lazeyras and Robert Muzelier, are closely monitoring the application of the new management contract placed with AUSTRIA (renamed UNIQA on 1 October), and in particular the replacement of Convention 605/ADM which until 1 October 2000 regulated relations between the insured

jusqu'au 1er octobre 2000 régissait les relations entre la caisse maladie, les assurés et le CERN.

Création d'une assurance dépendance

Cette assurance est entrée en vigueur le 1er janvier. Compte tenu de l'ampleur des problèmes, la rapidité du résultat mérite un grand respect, notamment de la part des retraités, qui seront les premiers à en profiter.

Caisse de pensions

Nos délégués dans ce domaine, Jean-François Barthélémy et Lorenzo Resegotti, rapportent que la performance semestrielle des valeurs mobilières de la Caisse de pensions est moindre que lors du dernier exercice, suite à la chute des marchés boursiers pendant la période analysée. Néanmoins les plus values réalisées lors des précédents exercices permettent de compenser les pertes et de maintenir le rendement moyen au-dessus du niveau requis.

Groupe de travail sur les garanties en cas de dissolution de l'Organisation

Le Groupe de travail s'est réuni le 16 mars 2001 pour continuer les discussions entamées l'an dernier. Un rapport au CCP est en préparation. La réunion prévue en novembre 2000 n'a pas eu lieu à cause d'une recomposition du groupe. Des informations plus amples sont données dans une section particulière de ce Bulletin.

Relation avec les retraités actuels et futurs

Il y a eu quatre Permanences, assurées par trois membres du GAC, Françoise Beetschen-Buttay, Mario Ceselli et Susanne Muratori, pour répondre à des personnes demandant conseil. Les problèmes fiscaux sont le plus fréquemment abordés. Une réunion spécifique sur les problèmes fiscaux a aussi été tenue.

En décembre, le traditionnel pot de Noël du GAC a eu lieu. Il permet toujours à ceux, qui peuvent s'y rendre, de renouer des contacts amicaux avec d'anciens collègues.

La plupart de ces points sont repris plus en détail dans la suite de ce Bulletin.

people, AUSTRIA and CERN.

Creation of a long-term care insurance

This insurance was implemented on 1 January. Considering the amount of problems to be solved, the speed at which the issue was reached merits great respect, especially by pensioners, who will be the first to profit from it.

Pension Fund

Jean-François Barthélémy and Lorenzo Resegotti, our representatives for Pension Fund matters, reported a drop in performance over the last six months of the Fund's real estate securities. This is a consequence of the stock market regression during the period of analysis. Nevertheless, the increase in value achieved in the past is sufficient to compensate for the losses and to maintain the average performance above the target level.

Working Group on guarantees in case of dissolution of the Organisation

The Working Group met on 16 March 2001 to continue the discussions engaged last year. A report to the CCP is in preparation. The reforming of the Group forced the cancellation of the meeting planned for November 2000. More ample information can be found in the appropriate section of this Bulletin.

Relations with present and future pensioners

Four Permanences were held by three members of the GAC Committee, Françoise Beetschen-Buttay, Mario Ceselli and Susanne Muratori, to answer questions, mainly related to tax matters. A meeting specifically devoted to tax matters has also been held.

In December, the traditional GAC Christmas Party took place. To those who can participate, it always offers possibilities to revive friendships and contacts with former colleagues

Most of these subjects are treated in more detail later in this Bulletin.

Olivier BAYARD

Secrétaire de séances / Meetings Secretary

ELECTION DE QUATRE DÉLÉGUÉS AU CONSEIL DU PERSONNEL ELECTION OF FOUR STAFF COUNCIL DELEGATES

L'élection a donné les résultats suivants / *The election results were as follows:*

Bulletins envoyés / <i>Ballot papers sent out:</i>	1 330
Bulletins retournés / <i>Ballot papers returned:</i>	877
Bulletins nuls / <i>Ballot papers void:</i>	11
Bulletins valables / <i>Valid ballot papers:</i>	866
Participation / <i>Participation:</i>	65.9%

Résultat / <i>result</i>	1	Edith DELUERMOZ	746
	2	Jean-Paul DISS	738
	3	Pierre LAZEYRAS	695
	4	François WITTGENSTEIN	576
	5	Claude ARNAUD	406
	6	André BARLOW	195

Les quatre premiers classés ont été élus. / *The four candidates with the most votes were elected.*

RAPPORT DU TRESORIER

(Original français)

Compte des pertes et profits 2000 / *Profit and loss account 2000*

Recette / <i>Receipts</i>	32'329 CHF
Dépense / <i>Expenses</i>	29'876 CHF
Réserve / <i>Reserve</i>	2'453 CHF
Le montant des cotisations s'élève à / <i>Subscriptions amount to</i>	29'495 CHF

Le Comité a décidé de verser 10 CHF par membre du GAC à l'Association du Personnel, c.à.d.

The Committee decided to contribute 10 CHF per member of GAC to the Staff Association, i.e. 12'230 CHF

Budget prévisionnel pour 2001 / *2001 provisional budget*

Le budget prévisionnel pour 2001 s'élève à 35'750 CHF
The provisional budget for 2001 amounts to

Le compte rendu de l'Assemblée générale du 25 avril 2001 contient les détails du budget.
The minutes of the General Assembly of 25 April 2001 give details of the budget.

Robert JACOB,
Trésorier / Treasurer

CEUX QUI NOUS ONT QUITTES

Nous avons appris avec tristesse les décès des anciens collègues dont les noms sont cités ci-dessous:

Ingrid BARNETT
 Michel HARTMANN
 Manfred SCHÜHLEIN
 Werner BIRR
 Jean DUPESSEY
 Urs BROTSCHI
 Douglas MORRISON
 Jean-Paul BLASER
 Johannes BLEEKER
 Fritz SCHMEISSNER
 Louise BUSSAT
 Pierre AGOSTINETTI
 Alison SANDERS
 Jean DUBREUIL

ex-AS	10 décembre 2000
ex-AS	10 décembre 2000
ex-AS	23 décembre 2000
ex-LEP	10 janvier 2001
ex-AT	18 janvier 2001
ex-AT	23 janvier 2001
ex-PPE	25 février 2001
ex-FI	14 mars 2001
ex-PS	18 mars 2001
ex-EF	12 avril 2001
ex-EF	17 avril 2001
ex-DD	26 avril 2001
ex-DSU	26 avril 2001
ex-MT	19 mai 2001

ainsi que le décès d'une autre bénéficiaire de la Caisse des Pensions:

Doris BURGER

Au nom de tous les membres du GAC, le Comité adresse aux familles de ceux qui nous ont quittés ses sincères condoléances et les assure de sa chaleureuse sympathie.

La perte d'un conjoint est un événement douloureux pouvant laisser désemparée la personne qui doit assumer subitement une foule de responsabilités auxquelles elle n'a pas été préparée. Le Comité du GAC, conscient des difficultés que certaines personnes peuvent rencontrer dans ces circonstances difficiles, les invite, si elles le désirent, à se mettre en rapport avec l'un de ses membres ou à s'adresser à l'une des permanences, afin d'obtenir aide et assistance, ceci bien entendu en toute confidentialité.

Les personnes désirant proposer un hommage bref concernant un(e) retraité(e) décédé(e) sont invitées à apporter leur texte ou à l'envoyer à l'une des permanences. Les hommages, limitées à 200 mots, devraient être approuvées par la famille du défunt.

OBITUARY

We have learned with regret of the deaths of our former colleagues given below:

and of the death of another beneficiary of the Pension Fund:

19 décembre 2000

On behalf of all members of GAC, the Committee sends its sincerest sympathy to the bereaved families.

The loss of a spouse is a painful event which can leave a widow or widower distressed by many responsibilities for which she or he has not been prepared. The GAC Committee, aware of the difficulties that people may encounter in these circumstances, invites them, if they wish, to contact one of its members or go to one of the *permanences*, to get help and assistance, of course in strictest confidence.

Anyone wishing to propose a short tribute for a retired colleague to be included in a future GAC Bulletin is invited to take or send this to one of the *permanences*. Tributes, not exceeding 200 words, should be approved by the family of the deceased.

Maria FIDECARO

Hommage

Nous avons reçu des hommages concernant des anciens collègues récemment décédés.

Tribute

We have received tributes concerning former colleagues who have recently died.



Douglas R. O. Morrison
1929 — 2001

(original: anglais)

Douglas Morrison était né en 1929 à Glasgow. C'est là qu'il s'initia à la recherche et obtint son PhD. Il rejoignit le CERN dès 1956, et jusqu'à sa mort il se dévoua totalement au laboratoire. Surmontant les frontières politiques ou idéologiques, il fut l'un des premiers à initier et diriger de grandes collaborations internationales, surtout dans les expériences avec des chambres à bulles, mais aussi aux ISR. Douglas et ses collaborateurs contribuèrent de manière déterminante à l'étude des résonances hadroniques, de la dissociation diffractive (la règle de Gribov-Morrison), des mécanismes de réactions à plusieurs corps. Il se tourna ensuite vers l'étude des interactions de neutrinos, fournissant des événements de référence dans la production de particules charmées et aussi la première observation indirecte de cette production par les hadrons. Il signa plus de 300 publications dans plusieurs domaines.

Toujours source d'inspiration et un modèle d'analyse critique, Douglas appliqua sa curiosité intellectuelle à un large éventail de questions, tenant ses collègues au courant de ses investigations par des rapports réguliers. Il défia pendant plusieurs années les adeptes de la fusion froide. Il analysa également la crise globale de l'énergie et les conséquences funestes de l'ESB.

Il restera dans nos mémoires comme un scientifique rigoureux qui produisit des résultats remarquables, et comme un enthousiaste qui aimait partager généreusement ses vastes connaissances et aussi les moments de détente, qu'il s'agisse du thé du soir dans son bureau, d'une dégustation de vins chez lui, ou encore d'une sortie à ski. Son épouse, ses filles et son petit-fils l'entouraient de leur soutien et de leur affection, partageant avec lui ses nombreux intérêts et ses joies. Douglas laisse un grand vide autour de nous.

(original: English)

Douglas Morrison was born in 1929 in Glasgow where he started research and obtained his PhD. Douglas joined CERN as early as 1956, and until his death he dedicated himself heart and soul to the laboratory. He was one of the first to initiate and direct large international collaborations that overcame political and ideological boundaries, mainly in bubble chamber experiments, but also at the ISR. Douglas and his team made groundbreaking contributions to the study of hadronic resonances, diffraction dissociation (the Gribov-Morrison rule) and multiparticle production. Later he switched to studying neutrino interactions, providing some text-book events for charm production and the first indirect observation of hadronic charm production. He signed his name to over 300 publications in many fields.

A permanent source of inspiration and a model of critical analysis, Douglas applied his intellectual curiosity to a wide range of questions, keeping his colleagues informed via regular reports. For many years he challenged the adepts of cold fusion. He also analysed the world energy crisis and BSE with its dire effects on humans.

He will be remembered as a rigorous scientist who produced remarkable results, and as an enthusiast who liked to share generously his extensive knowledge and also moments of relaxation, like evening tea in his office or wine-tasting at his house, or ski outings. His wife, his daughters and his grandson gave him support and affection, sharing with him his many interests and joys. Douglas will be sorely missed by all of us.

Peter SCHMID



Fritz Schmeissner
1915 — 2001

(original: français, traduction par les auteurs)

Fritz Schmeissner, le père de la cryogénie au CERN, est décédé le 12 avril 2001 à l'âge de 86 ans. Après une longue souffrance, la mort a été une délivrance pour lui. Le soutien dévoué et les soins affectueux de sa famille, notamment son épouse, lui ont permis de passer ces dernières années très dures dans sa maison bien aimée à Kaufering (Bavière). Nous, qui l'avons tellement apprécié, tant en homme qu'en physicien, regretterons toujours sa disparition.

Il vint au CERN en 1960 à la demande des constructeurs de chambres à bulles, qui cherchaient d'urgence un expert dans le domaine de la cryogénie, puis de la supraconductivité. Sa maîtrise dans ces très jeunes disciplines, presque ésotériques à l'époque, a tout de suite été amplement reconnue par ses collègues et collaborateurs.

La liste des projets cryogéniques du CERN (mais aussi de laboratoires ou entreprises liés au CERN) où Fritz Schmeissner a joué un rôle fondamental serait longue. Nous ne voulons pas la donner ici. Rappelons plutôt *comment* il a fait face à ces projets. L'essentiel est certainement qu'il a su utiliser son autorité pour transmettre avec conviction et cordialité ses connaissances, son expérience et surtout son enthousiasme à ses collaborateurs. Il a toujours été très proche de nous, techniciens, physiciens et ingénieurs, et ceci encore bien après sa retraite. Jamais ne venait-il à Genève sans passer de longues heures au CERN.

L'idée de cette communauté de recherche internationale que représente le CERN a profondément imprégné Fritz Schmeissner. Il a beaucoup aimé l'atmosphère pétillante et stimulante qui règne au CERN. Le mieux que nous puissions faire à sa mémoire est de donner une continuité à cette idée.

(original: French, translation by the authors)

Fritz Schmeissner, the «father of CERN cryogenics», died 12 April 2001 at the age of 86 years. After years of suffering, death came as a deliverance. Thanks to the loving care of his family, in particular his wife, he was able to stay at home in his house at Kaufering (Bavaria) during all these very hard years. We have loved him as a man and as a physicist, and we will always regret his disappearance.

He came to CERN in 1960, called by the bubble chamber builders who urgently sought an expert in the field of cryogenics and, later, superconductivity. The mastery of Fritz Schmeissner in this very young discipline, still somewhat esoteric, was immediately recognised among colleagues and collaborators.

One might give a long list of cryogenic projects in which Fritz Schmeissner has played a key role, at CERN and in laboratories and firms connected with CERN. But rather than drafting such a list, we would like to recall *how* he faced up to the problems he tackled. The essential element was that he used his authority to share with conviction and cordiality his knowledge, his experience and above all his verve with his collaborators. He was always very close to us, technicians, physicists and engineers, even long after his retirement, when he would never visit Geneva without coming for many hours to CERN.

Fritz Schmeissner was profoundly imbued with this idea of an international scientific community represented by CERN. He revelled in the sparkling, stimulating ambience. The best we can do in his memory is to help to keep alive this idea.

LES PERMANENCES

(Original: français)

Nous constatons avec une certaine satisfaction que nos Permanences sont très régulièrement fréquentées.

En mars et avril nous avons reçu 14 personnes:

- 2 personnes venaient nous dire tout simplement bonjour
- 1 personne avait des problèmes avec la fiscalité genevoise
- 10 autres personnes avaient des problèmes avec la fiscalité française
- 1 personne voulait des renseignements au sujet de l'AVS.

Ces Permanences, rappelons-le, ne sont pas des réunions collectives d'information, mais des entretiens individuels et confidentiels. Tous les sujets sont et peuvent être abordés, avec un suivi s'il le faut. Il nous arrive, suivant le cas présenté, de le soumettre au Comité lors de la réunion mensuelle.

Nous essayons d'être entièrement à l'écoute de notre interlocuteur, de le conseiller, de lui indiquer la marche à suivre, mais nous ne pouvons en aucun cas remplacer un conseiller légal professionnel (p.ex. avocat fiscaliste), pas plus que les services fiscaux français ou suisses, ni même les bureaux de la Sécurité Sociale française ou de l'AVS.

Les Permanences se tiennent chaque premier mardi du mois (exception faite pour les mois de janvier, juillet et août) de 14:00 h à 17:00 h et sont ouvertes à tous, pensionnés ou à l'aube de l'être, membres du GAC ou non. Une annonce paraît dans le Bulletin hebdomadaire du CERN, deux semaines avant la date prévue.

Depuis quelque temps déjà, Jean-François Barthélémy, membre du Comité GAC et auteur de divers articles concernant la fiscalité dans les récents Bulletins GAC, a des contacts fréquents avec l'*Association des Fonctionnaires Internationaux Français* (AFIF). Cette année aussi, le 6 février, une conférence d'information sur la fiscalité française était organisée au BIT. Comme l'année précédente, elle était donnée par Me Serge Agarrat, avocat en fiscalité, ancien *Inspecteur Central des Impôts* en France. Toutes sortes de questions ont été posées. Hélas avec beaucoup de regret nous avons constaté que seulement une quinzaine de pensionnés du CERN assistait à cette réunion.

Même si vous n'avez pas de question, venez nous

"PERMANENCES"

(Original: French)

With considerable satisfaction we notice that our "Permanences" attract quite a few visitors.

In March and April, we welcomed 14 visitors:

- 2 just dropped in to say hello
- 1 had tax problems in Geneva
- 10 more had tax problems in France
- 1 needed information concerning the Swiss old age insurance AVS.

Remember, these permanences are not meetings for collective information, but aim at individual confidential conversations. Any topic may be discussed, with follow-up, if required. We may bring up particular cases at the monthly GAC Committee meeting.

We try to listen carefully to each visitor, to give immediate advice or to suggest a course of action, but cannot replace a professional legal adviser, nor the French or Swiss tax service, nor the offices of the French *Sécurité Sociale* or the Swiss AVS.

Permanences are held each first Tuesday of the month (except January, July and August) from 14:00 to 17:00 h. They are open to anyone, retired or close to retirement, GAC member or not. An announcement appears in the CERN Weekly Bulletin two weeks before any scheduled date.

For quite some time, Jean-François Barthélémy, member of the GAC Committee and author of various articles on taxes in GAC Bulletins, has been in regular contact with the *Association des Fonctionnaires Internationaux Français* (AFIF). Also this year, on 6 February, an information meeting on French taxation took place at ILO. As last year, the speaker was Maître Serge Agarrat, lawyer in tax matters and former *Inspecteur Central des Impôts* in France. A variety of questions was asked. Alas, with much regret we noticed that only about fifteen CERN pensioners attended the meeting.

Even if you do not have a question, do come and

rendre visite aux Permanences, nous serons très heureux de vous recevoir et de bavarder avec vous. Dernièrement l'un de ces visiteurs nous a communiqué des informations sur un problème très particulier auquel il avait été confronté. Cela nous a été très utile par la suite...

Si certaines personnes ont des difficultés pour se déplacer jusqu'au CERN ou ne sont pas libres ce mardi là, elles peuvent nous écrire «Permanences GAC», c/o Association du Personnel, CERN, et bien sûr nous y donnerons suite. *N'oubliez pas de préciser votre adresse ou autres coordonnées.*

see us at the Permanence. We will be glad to meet you for a chat. Recently, a visitor told us about a very special problem with which he had been confronted, and later, this information turned out to be very useful for us.

If anyone has difficulties in coming to CERN or is not free on a particular Tuesday, she or he may write to us under «Permanences GAC», c/o Staff Association, CERN, and of course we will try to help. *Do not forget to indicate your mail address or other coordinates.*

Françoise BEETSCHEN-BUTTAY, Mario CESELLI, Susanne MURATORI

LA CAISSE DE PENSIONS

(*Original français, traduction par les auteurs*)

Au programme de ce Bulletin N° 23 vous trouverez des informations sur:

- (1) la composition du Conseil d'administration;
- (2) la fiscalité locale française sur les investissements pour la Caisse;
- (3) Le site Web de la Caisse;
- (4) l'adaptation des pensions;
- (5) les affaires immobilières;
- (6) l'expertise actuarielle;
- (7) les autres décisions prospectives;
- (8) la congruence actif/passif.

1. Composition du Conseil d'administration

Peu de changements se sont produits dans la composition du Conseil d'administration depuis l'Assemblée du GAC de l'année dernière (voir le Bulletin N° 21). Le 1er mai C. Bovet, ayant atteint l'âge de la retraite, a été remplacé par son suppléant, E. Chiaveri, dont L. Henny est devenu le suppléant le 1er août. L. Resegotti a été remplacé dans ses fonctions d'observateur pour les bénéficiaires par J.-F. Barthélémy, dont il est devenu le suppléant. Le 1er janvier 2001 M. Robin, dont l'engagement au CERN s'est terminé à la fin de l'année 2000, a été remplacé par V. Hatton dans le rôle de suppléant de J. van der Boon. G. Maurin et sa suppléante, F. Ranjard, ayant été réélus par les membres de la Caisse de pensions à l'automne 2000, conservent leurs fonctions au sein du Conseil d'administration.

THE PENSION FUND

(*Original French, translation by the authors*)

In this Bulletin N° 23 you will find information concerning:

- (1) the composition of the Governing Board;
- (2) the French local taxation on CERN investments for the Fund;
- (3) the Fund Website;
- (4) the pensions adjustment;
- (5) real estate matters;
- (6) the actuarial review of the Fund;
- (7) other prospective decisions;
- (8) asset/liability management.

1. Composition of the Governing Board

Since last year's GAC Assembly (see Bulletin N° 21) few changes have occurred in the composition of the Governing Board. On 1 May, C. Bovet, having reached the age of retirement, was replaced by his alternate, E. Chiaveri, and L. Henny became the latter's alternate. On 1 August, L. Resegotti, observer for the beneficiaries, was replaced by J.-F. Barthélémy and became his alternate. On 1 January 2001, M. Robin, whose appointment with CERN expired at the end of 2000, was replaced by V. Hatton as alternate to J. van der Boon. G. Maurin and his alternate, F. Ranjard, have been re-elected by the members of the Fund in Autumn 2000 and keep their functions within the Governing Board.

2. Fiscalité locale française sur les investissements pour la Caisse

Lors de sa réunion de septembre 2000, le Conseil d'administration a pris note avec satisfaction de la décision des autorités fiscales françaises de considérer que les investissements du CERN en France pour le compte de son régime de sécurité sociale entrent dans le cadre officiel des activités de l'Organisation, et qu'à ce titre ils bénéficient de l'exemption des impôts directs locaux, étant entendu que le CERN bénéficie déjà d'une exemption au niveau national. Cette clarification, longtemps attendue, doit beaucoup à l'action des délégués français au Conseil du CERN.

3. Site Web de la Caisse

Sur proposition de l'Administrateur, et après avoir obtenu les assurances nécessaires quant au contenu et à la préservation de la confidentialité des données relatives aux membres et aux bénéficiaires, le Conseil d'administration, lors de sa réunion du 4 octobre, a donné son feu vert au lancement du site Web de la Caisse, dont l'adresse est la suivante:

<http://pensions.web.cern.ch/Pensions/>

4. Adaptation des pensions

Sur proposition du Conseil d'administration appuyée par le Comité des Finances, le Conseil du CERN a décidé un ajustement des pensions de 1,4%, à compter du 1er janvier 2001. (Ce montant est égal à l'augmentation du coût de la vie à Genève entre août 1999 et août 2000, tel que communiqué en septembre 2000. Après révision, le chiffre définitif de l'Office fédéral de la Statistique est de 1,3%).

5. Affaires immobilières

5.1. Sur proposition de l'Administrateur et de la Commission de gestion immobilière, le Conseil d'Administration a donné son accord à la vente d'une propriété à Trappes, en région parisienne, laquelle ne répond plus aux critères d'investissement de la Caisse en raison, principalement, de sa situation excentrée. Il a approuvé, en même temps, l'acquisition d'un immeuble de bureaux, avenue de l'Opéra, à Paris. Cette opération a pu être menée à terme avec succès et a permis de relever l'allocation immobilière de la Caisse, qui était sensiblement en dessous de l'objectif stratégique (10% des avoirs).

2. French local taxation on CERN investments for the Fund

During its meeting of September 2000, the Governing Board was happy to take note of the decision of the French fiscal authorities to consider that the investments of CERN in France for its social security scheme were part of the official activities of the Organisation and as such would benefit from local tax exemption, it being understood that CERN already benefits from exemption at the national level. This long awaited clarification is largely due to the efforts of the French delegates to the CERN Council.

3. The Fund Website

On the proposal of the Administrator, and having received the necessary assurances as to the content and to the protection of confidentiality of data related to members and beneficiaries, the Governing Board, during its meeting on 4 October 2000, authorised the creation of a Fund Website, the address of which is:

<http://pensions.web.cern.ch/Pensions/>

4. Pension adjustment

On the proposal of the Governing Board, supported by the Finance Committee, the CERN Council has decided to adjust pensions by 1.4% as of 1 January 2001. (This amount is equal to the cost of living increase between August 1999 and August 2000, as communicated in September 2000. After review, the final figure of the Office Fédéral de la Statistique is 1.3%).

5. Real estate matters

5.1. On the proposal of the Administrator and of the Real Estate Management Committee, the Governing Board agreed to sell a building in Trappes, in suburban Paris, which no longer corresponds to the investment criteria of the Fund, mainly because of its location outside the city centre. At the same time the Board approved the purchase of an office block, avenue de l'Opéra, in Paris. This operation, successfully completed, allowed an increase in the real estate allocation of the Fund, which was rather below the strategic target (10% of the assets).

5.2 Lors de sa réunion du 6 février, le Conseil d'administration a été informé des problèmes rencontrés avec le gérant local des biens immobiliers de la Caisse à Genève. Les difficultés financières de la régie ont amené la Caisse, par le biais de son coordinateur de gestion, à mettre fin au contrat avec effet immédiat au mois de décembre 2000. Les mesures d'urgence prises en fin d'année ont permis, d'une part, d'éviter que les locataires continuent de payer leur loyer à la régie, et, d'autre part, de procéder à un appel d'offres qui a conduit à désigner la régie Moser Vernet & Cie dès le 1er janvier 2001.

Une cellule de crise, comprenant les juristes du CERN, les deux Vice-présidents et l'Administrateur, a été formée afin de minimiser le risque de perte et d'explorer toutes les voies possibles pour que le CERN puisse faire valoir ses droits. En même temps, le Comité de placement a décidé la création d'une provision de 1 MCHF dans les comptes 2000, en vue de couvrir le préjudice financier que la Caisse pourrait subir.

6. Expertise actuarielle

Au cours des derniers mois de l'année 2000, le Groupe de travail sur les questions actuarielles s'est réuni plusieurs fois pour préparer les études actuarielles de la situation de la Caisse. Il s'est notamment accordé sur un certain nombre de scénarios à soumettre aux actuaires en vue de l'expertise triennale au 31 décembre 2000 - 1er janvier 2001. A sa réunion du 12 décembre, en présence des deux actuaires désignés pour les expertises, les différents modèles devant être calculés dans le cadre de la prochaine étude ont été retenus. Le Conseil d'administration a été tenu au courant et, à la demande du Conseil du CERN, a décidé de confier aussi aux actuaires l'étude des conséquences financières pour la Caisse de l'augmentation proposée de l'effectif des titulaires de 170 postes au cours de la période 2002-2008, et l'évaluation de l'incidence qu'aurait sur l'équilibre de la Caisse le retrait éventuel des boursiers en tant que membres de la Caisse.

7. Autres décisions prospectives

7.1 Suite à d'autres questions, sortant du cadre des activités normales de la Caisse, qui lui ont été posées par le Conseil du CERN, le Conseil d'administration a décidé de créer un nouveau Groupe de travail, chargé d'examiner la portée et les limites du rôle qui pourrait être confié à la Caisse dans le Système de l'Assurance dépendance, notamment en matière de garantie et de gestion du capital du fond destiné à assurer le

5.2. During its meeting on 6 February, the Governing Board was informed of problems encountered with the local manager (*régie*) of the Fund's real estate property in Geneva. The financial difficulties of the *régie* led the Fund, through its management coordinator, immediately to terminate the contract, with effect in December 2000. Emergency measures, taken at the end of the year, avoided continuation of payment of the rents to the dismissed *régie* and allowed a call for tenders, which led to the appointment of the *régie* Moser Vernet & Cie as of 1 January 2001.

An ad-hoc crisis group, consisting of CERN lawyers, the two Vice-chairmen and the Administrator, was created in order to minimise the risk of loss and to explore all possible ways for CERN to preserve its rights. At the same time, the Investment Committee created a provision of 1 MCHF in the accounts for the year 2000, to cover a possible financial loss for the Fund.

6. Actuarial review of the Fund

During the last months of year 2000, the Working Group on actuarial matters met several times to prepare the actuarial reviews of the Fund's status. In particular, it agreed upon a certain number of scenarios to be submitted to the actuaries in preparation for the three-year actuarial review on 31 December 2000 - 1 January 2001. During its meeting on 12 December, in presence of the two appointed actuaries, different models to be evaluated in the framework of the review were retained. The Governing Board has been kept informed and, upon request of the CERN Council, has decided to also ask the actuaries to study the financial consequences for the Fund of the proposed increase in Staff Members by 170 during the 2000-2008 period, and to evaluate the incidence on the actuarial balance of the Fund of a possible withdrawal of the Fellows as members of the Fund.

7. Other prospective decisions

7.1. Following other questions, outside the normal activities of the Fund, raised by the CERN Council, the Governing Board has set up a new Working Group to examine the extent and the limits of the role which the Fund could be given in the Long-Term Care Scheme, in particular in guaranteeing and managing the assets of the fund that would be set up for the long-term financing of the Scheme.

financement à long terme dudit Système.

7.2 A la demande de l'ESO, et sur avis conforme de l'actuaire-conseil de la Caisse, le Conseil d'administration a décidé de proposer au Conseil du CERN de réduire à 5 ans la période de service donnant droit à une pension différée, étant entendu qu'entre 5 et 10 ans de service, la pension différée pourrait être librement choisie comme alternative au paiement d'une valeur de transfert.

8. Congruence actif / passif

Dans sa réunion du 6 mars 2001, le Conseil d'administration a entendu la présentation d'un rapport par deux dirigeants de la société néerlandaise ORTEC, chargée par la Caisse d'une étude de congruence actif/passif, comme annoncé dans notre Bulletin N° 22.

Ayant pris connaissance de la situation statutaire et financière de la Caisse ainsi que de sa politique de placement, ORTEC a étudié la question de sa solvabilité. Elle a formulé des recommandations en matière de politique d'indexation des pensions, de couverture monétaire du portefeuille de la Caisse et d'adaptation du portefeuille en fonction de cette couverture.

Suite à la présentation du rapport ORTEC, le Conseil d'administration a décidé d'examiner le premier point, conjointement avec les résultats des expertises actuarielles, dans la deuxième moitié de 2001, et a donné son accord à la proposition de G. Maurin de soumettre les autres points à l'examen du Comité de Placement.

7.2. Upon a request from ESO, and in agreement with the Consulting Actuary of the Fund, the Governing Board has decided to propose to the CERN Council to reduce to 5 years the period of service giving right to a deferred pension, it being understood that between 5 and 10 years of service the deferred pension could be freely chosen as an alternative to the payment of a transfer value.

8. Asset / Liability Management

During its meeting on 6 March 2001, the Governing Board listened to a report made by two managers of ORTEC, a Dutch company entrusted by the Fund with an Asset/Liability modelling study, as announced in Bulletin N° 22.

Having taken note of the statutory and financial situation of the Fund, as well as of its investment policy, ORTEC studied the question of its solvency. It made recommendations in matters such as pension indexation policy, currency hedging of the Fund's portfolio, and adaptation of the portfolio as a function of this hedge.

Following the ORTEC report, the Governing Board decided to examine the first point, in conjunction with the results of the actuarial review, in the second half of 2001, and agreed with a proposal by G. Maurin to submit the other points to the Investment Committee for examination.

Jean-François BARTHÉLEMY, Lorenzo RESEGOTTI

L'ASSURANCE MALADIE (CHIS = CERN Health Insurance Scheme)

(*Original français, traduction par les auteurs*)

Le dernier Bulletin vous avait déjà orientés sur les modifications importantes prévues dans le domaine de la structure de notre assurance maladie et des projets d'introduction de l'assurance dépendance. Depuis le mois de décembre 2000 (date du dernier Bulletin) les principaux changements intervenus ont déjà fait l'objet de plusieurs communications, soit dans le bulletin hebdomadaire, soit dans le dernier

THE CERN HEALTH INSURANCE SCHEME (CHIS)

(*Original French, translation by the authors*)

The last Bulletin informed you about the important modifications foreseen in the structure of our Health Insurance Scheme and the plans for introducing a long-term care insurance. Since December 2000 (date of the latest Bulletin), the main changes have already been published either in the Weekly Bulletin or in the last issue of the CHIS Bull, or in our presentation at the General Assembly on 25 April, 2001.

numéro du CHIS Bull, soit encore lors de notre présentation à l'occasion de l'Assemblée Générale du 25 avril dernier.

Le changement de la nature du contrat avec la compagnie AUSTRIA, devenue UNIQA après quelques restructurations et fusions avec d'autres compagnies, nous a obligé à mettre en place un système de gestion des flux financiers. Ce système est maintenant en place et fonctionne. Il comprend entre autre une réserve qui permet le cas échéant de faire face à une brutale augmentation des montants des remboursements du p.ex. à une catastrophe comme une grande épidémie. Cette réserve nous permet d'éviter de souscrire à une réassurance.

Les statistiques de l'année 2000 nous ont montré une augmentation du montant des remboursements d'environ 1,25%: ce résultat semble très favorable, mais il survient après une hausse spectaculaire de 8,9% en 1999. Sur les cinq dernières années l'augmentation se monte à 3,5% par an.

Cette augmentation est due pour partie au vieillissement de la population et pour une autre part à l'augmentation des coûts des prestations médicales dont nous ne sommes pas les maîtres, mais notre préoccupation essentielle demeure: maîtriser autant que possible cette explosion des coûts. Pour ce faire nous continuerons d'étudier toutes les possibilités qui nous sont offertes. L'introduction du devis dentaire a permis de diminuer les frais dentaires de 300 000 CHF/an. Le recours aux médicaments génériques doit être favorisé autant que possible; il en va de même de l'achat des médicaments chez les pharmaciens qui font les meilleurs prix pour des produits absolument identiques par ailleurs.

Nous devons constamment nous souvenir que notre régime d'assurance maladie repose sur le principe de la mutualité et que c'est l'argent de *nous tous* qui le fait fonctionner. Si nous n'arrivons pas à contenir les coûts une augmentation de *nos* cotisations sera inévitable.

L'introduction au 1 janvier 2001 de l'assurance dépendance a donné lieu à de larges débats surtout à propos du mode de financement et des modalités appliquées à ce dernier. Depuis des explications détaillées ont pu être fournies et continueront de l'être au cours des mois à venir si cela s'avérait nécessaire.

The change in the nature of the contract with AUSTRIA, now UNIQA after some restructuring and fusions with other companies, has obliged us to set up a management system for cash flow. This system is now operational and works. It includes, among other things, a reserve which, if necessary, allows us to cope with a sudden increase in reimbursements, for example in case of a catastrophe like an important epidemic. This reserve allows us to avoid taking reinsurance.

Statistics of the year 2000 show an increase of about 1.25% in the reimbursement amounts: this result seems to be very satisfactory, but it follows a spectacular increase of 8.9% in 1999. On average over the last five years the increase is 3.5% per year.

This increase is partly due to the ageing of the population, partly due to the increase in the medical costs, which are beyond our control. However, our main concern remains as much as possible to limit the escalation of costs. In this respect, we shall continue to study all possibilities offered to us. The introduction of estimates for dental treatment has allowed us to reduce the dental expenses by 300 000 CHF/year. We must encourage the use of generic drugs as much as possible; the same goes for buying drugs from pharmacies that give a better price than elsewhere for the same product.

We must constantly keep in mind that our Health Insurance Scheme is based on the principle of mutuality and it is operating with *our* money. If we do not succeed in limiting costs, an increase in *our* contributions will be unavoidable.

The introduction of the long-term care insurance on 1 January this year has given rise to long discussions, particularly concerning its financing and the corresponding modalities. Detailed explanation has been given since, and will continue in the coming months if necessary.

Nous rappelons ici les grands principes qui régissent cette prestation qui fait partie intégrante de notre régime d'assurance maladie. Toute personne affiliée à la couverture normale du régime d'assurance maladie du CERN peut désormais bénéficier des prestations dépendance. Elle doit pour cela être reconnue dépendante par une commission médico-sociale mise en place par le CERN et qui évalue le degré d'incapacité de la personne à accomplir certaines activités fondamentales de la vie quotidienne.

La procédure s'appuie sur une évaluation de la commission médico-sociale composée d'un représentant du service social du CERN, d'un médecin conseil UNIQA spécialiste en gériatrie et dépendance et d'un représentant d'UNIQA. Trois degrés de dépendance sont reconnus par le CHIS: faible, moyenne ou grave, selon l'état du patient.

Les besoins liés à la dépendance peuvent être de trois types:

- prestations médicales
- prestations paramédicales (auxiliaires médicaux, soins infirmiers de longue durée)
- soins non infirmiers (frais de logement, services non médicaux fournis à domicile).

Les remboursements de ces prestations sont inchangés pour les prestations médicales; pour les prestations paramédicales les plafonds sont relevés de manière substantielle; une allocation dépendance est versée pour couvrir les soins non infirmiers, qu'ils soient fournis à domicile ou en institution.

Des dispositions transitoires ont été mises en place pour permettre de continuer de verser des prestations aux personnes déjà dépendantes et pour accueillir les nouvelles demandes de prise en charge. Des modifications au règlement du régime d'assurance maladie sont en préparation et seront communiquées à tous les bénéficiaires vers le 1er juillet de cette année.

We recall here the main principles governing this allocation, which is an integral part of our Health Insurance Scheme: any member of the CERN Health Insurance Scheme with normal coverage is from now on entitled to benefit from the long-term care allocations. The person must be recognised as disabled by a medico-social board set up by CERN, which will estimate the level of disability in accomplishing certain basic tasks in daily life.

The procedure is based on an evaluation by the medico-social board, consisting of a representative of the CERN Social Services, a medical adviser of UNIQA specialised in geriatrics and long-term care and a representative of UNIQA. Three levels of disability are recognised by CHIS: light, medium and heavy, according to the condition of the patient.

The needs connected with dependence can be of three types:

- medical care
- paramedical care (medical aids, long-term nursing care)
- non-nursing care (housing expenses, non-medical services provided at home).

The reimbursements of these allocations remain unchanged for medical care; for paramedical allocations the ceilings have been increased significantly; an allocation for dependence is paid in order to cover non-medical care, whether provided at home or in a specialised institution.

Transitory arrangements have been set up in order to allow for continued payment of allocations to already dependent persons, and to take care of new requests. Modifications to the rules of the Health Insurance Scheme are under preparation and will be communicated to all beneficiaries around 1 July this year.

GROUPE DE TRAVAIL DU CCP SUR LA GARANTIE DES PENSIONS

(*Original français*)

Le rapport d'activité précédent se trouve dans le Bulletin N° 21 de juin 2000. Il couvre les événements avant le 10 mars 2000, et il donne des informations sur un rapport d'experts mandatés par le Groupe.

Depuis le Groupe s'est réuni le 21 mars 2000, le 13 septembre 2000 et le 16 mars 2001 pour discuter des obligations des Etats-Membres envers la Caisse de Pensions en cas de retrait d'un état-membre ou de la dissolution de l'Organisation. La question du financement de l'assurance maladie des bénéficiaires de la Fondation remplaçant CERN en cas de dissolution de l'Organisation, également sur l'agenda, n'a pas encore pu être abordée. Il en est de même sur le problème de l'indexation des pensions.

Il est prévu que le Groupe soumette au CCP un rapport sur les conclusions atteintes et en informe le TREF. La publication de ce rapport fera l'objet d'une décision du Conseil du CERN. Il serait prématûré de spéculer sur son contenu. Comme déjà dit dans le Bulletin GAC N° 21 (juin 2000), le débat risque d'être long.

En résumé, dans les réunions susmentionnées on a tenté de clarifier les questions concernant

- les droits acquis des bénéficiaires actuels et futurs (au moment de la dissolution etc.) auprès de la Caisse de Pensions,
- la "dette" éventuelle de l'Organisation envers la Caisse de Pensions.
- les mesures à prendre par le Conseil pour faire face à des perspectives de déficit de la Caisse de Pensions,
- les possibilités des bénéficiaires de la Caisse de Pensions de se retourner à titre individuel contre les Etats-Membres,
- les obligations et responsabilités particulières des Etats-Hôtes à l'égard des autres Etats-Membres,
- les possibilités d'obtenir satisfaction d'un Etat en défaut de ses obligations,

CCP WORKING GROUP ON PENSION GUARANTEES

(*Original French*)

The previous Report in Bulletin N° 21 of June 2000 covers events up to 10 March 2000, and deals with an experts' report commissioned by the Group.

Meanwhile the Group met on 21 March 2000, 13 September 2000 and 16 March 2001. Discussions centred around the obligations of the Member States towards the Pension Fund in the event of the withdrawal of a Member State or the dissolution of the Organisation. The question of financing health insurance for the beneficiaries of the Foundation replacing CERN in case of dissolution of the Organisation, although on the agenda, was not broached, and neither was the indexation of pensions.

It is intended that the Group will submit a report to the CCP on the conclusions reached and will also inform TREF. As the report will be discussed by CERN Council before publication, it would be premature to speculate on its contents. As indicated in Bulletin N° 21 (June 2000), the debate may well be prolonged.

Summarising, in the above meetings an attempt was made to clarify questions concerning

- the acquired rights of present and future beneficiaries (that is, at the moment of dissolution, etc.) with regard to the Pension Fund,
- the possible "debt" owed by the Organisation to the Pension Fund,
- measures to be taken by Council in the event of a possible Pension Fund deficit,
- possibilities for individual Pension Fund members to bring legal proceedings against Member States,
- obligations and responsibilities of Host States towards other Member States,
- means of persuading defaulting states to honour their obligations,

- les possibilités d'obtenir d'un Etat qui s'est retiré de l'Organisation des contributions complémentaires rétroactives en cas de déficit ultérieur de la Caisse de Pensions.
- the possibility of obtaining complementary retroactive contributions from a state which has retired from the Organisation, in the event of a later deficit of the Pension Fund.

François WITTGENSTEIN



CERN CROQUET CLUB

(Original anglais, traduction par l'auteur)

Pourquoi pas jouer au croquet cet été? Le club cherche de nouveaux membres.

Nous offrons aux membres de GAC des séances d'initiation, commençant le mardi, 3 juillet, à 15:30 h, au clubhouse derrière Bâtiment 892 sur le site de Prévessin.

Le matériel est fourni; vous n'aurez besoin que de chaussures à semelles plates.

Le club organise des tournois et des matches internationaux.

Contacter Ian SEXTON, tél. 75797 (bureau) ou le soussigné,

CERN CROQUET CLUB

(Original English, translation by the author)

Why not play the fascinating game of croquet this summer? The club is looking for new members.

We are offering introductory tuition for GAC members, starting Tuesday, 3 July, at 15:30 h at the clubhouse behind Building 892 on the Prévessin site.

Equipment is supplied, you only need flat-soled shoes.

The club organises tournaments and plays international matches.

Contact Ian SEXTON tel. 75797 (office) or the undersigned,

Norman EATOUGH,
tel. (0033) (0)4 50 41 21 87, e-mail norferga.itov@wanadoo.fr

Les anciens du CERN sont les bienvenus dans la plupart des Clubs de l'Association du Personnel.

Most Staff Association Clubs welcome retired CERN members.

Pour plus d'information voir / For more information see:
<http://www-staff-assoc.cern.ch/>

SERVICES DU CERN ET ADRESSES UTILES

(informations préparées par le Service social du CERN)

Voici des informations concernant quelques services du CERN intéressant les pensionnés:

Services d'Enseignement

Les cours sont ouverts aux pensionnés, dans la limite des places disponibles (voir Bulletin Hebdomadaire du CERN).

Service Social

Ce service, créé pour traiter des problèmes affectant des membres actifs du personnel, est aussi ouvert aux pensionnés dans le respect du principe de stricte confidentialité.

USEFUL CERN SERVICES AND ADDRESSES

(information prepared by the CERN Social Service)

The following information concerning several CERN services may be of interest to pensioners:

Education Service

Courses are open to pensioners, subject to places being available (see CERN Weekly Bulletin).

Social Service

This service, created to deal with problems of active staff, is also open to pensioners on a strictly confidential basis.

Assistante sociale /
Social worker

Pascale LEUZZI, Tél: (022) 767 44 79
(pascale.leuzzi@cern.ch)

Psychologue /
Psychologist

Valérie CHAUMEIL, Tél: (022) 767 28 32
(valerie.chaumeil@cern.ch)

Assistante administrative /
Administrative assistant

Emma BROWN, Tél. (022) 767 42 01
(emma.brown@cern.ch)

(social.affairs@cern.ch)

Le Fonds d'Entraide

Il est ouvert aux pensionnés et aux membres de leur famille. Tous les cas sont traités en stricte confidentialité. Les demandes de prises en considération doivent lui être adressées par le canal du Service Social du CERN.

Mutual Aid Fund

This fund is open to pensioners and members of their families. All cases are examined in strict confidence. Requests for help should be transmitted via the CERN Social Service.

Questions concernant la loi suisse sur l'assurance maladie (LAMal) / Questions concerning the Swiss law on health insurance (LAMal)

Département de la prévoyance sociale et de la santé publique,
Service de l'assurance maladie (GE),
4, rue du Vieux-Marché,
CH-1207 Genève.
Tél: (022) 787 65 30

Administration cantonale
Service des assurances sociales du Canton de Vaud,
Bâtiment administratif de la Pontaise,
CH-1014 Lausanne.
Tél: (021) 316 50 40

Caisse Cantonale Genevoise de compensation AVS-AI-APG

54, route de Chêne,
CH-1208 Genève.
Tél. (022) 718 67 67 Interne 700/703
Madame Siebold, directrice
Monsieur Risse, service juridique

Activités bénévoles et loisirs / Benevolent and leisure activities

Croix Rouge Suisse - Section Genevoise,
Service du Volontariat,
9, rte des Acacias,
CH-1211 Genève 24.
Tél. (022) 342 40 50/304 04 04

Centre Social Protestant,
Secteur Bénévolat,
14, rue du Village Suisse,
Case postale 177,
CH-1211 Genève 8.
Tél: (022) 807 07 00.

Troc-Temps - Secrétariat, MDA
2, bd. Carl Vogt,
Case Postale 14,
CH-1211 Genève 8.
Tél: (022) 329 83 84.
merc. et vend./*Wed. and Fri.* (9:00 - 11:30)

Service Social - Ville de Genève,
25 rue Dizerens,
CH-1211 Genève 4.
Tél: (022) 418 47 00.

Fédération des Clubs d'Ainés du Canton de
Genève - Secrétariat,
22, route de la Chapelle,
CH-1212, Grand-Lancy.
Tél: (022) 343 97 77.
(8:30 - 12:00 / 13:30 - 16:00)

Université du 3ème âge,
2, rue de Candolle,
CH-1211 Genève 4.
Tél: (022) 705 70 42
lun. au vend./*Mon. to Fri.* (9:30 - 11:30)

Centre Genevois du Volontariat,
7, avenue Pictet de Rochemont,
1207 Genève.
Tél: (022) 736 82 42 (14:00 - 18:00).

Caritas Genève,
Service Animation et Bénévolat,
53, rue de Carouge,
CH-1211 Genève 4.
Tél: (022) 708 04 44.

Swisscontact,
Fondation Suisse de coopération au
développement technique,
Service Expert Corps,
Döltchiweg 39, Case Postale,
CH-8055 Zürich
Tél: (01) 454 17 17.

Lecture et compagnie,
Barbara Bianchi,
1, rue Hugo-de-Senger,
CH-1205 Genève.
Tél: (022) 329 25 19.

Centre d'Animation pour retraités,
22, route de la Chapelle,
CH-1212, Grand-Lancy.
Tél: (022) 343 97 77.

Club des Retraités et Ainés de
Ferney-Voltaire (CRAF),
50, chemin de Collex,
F-01210 Ferney-Voltaire.
Tél: +33 (0)450 40 55 84.
Activités variées (sorties, gymnastique,
conférences, etc.)

GROUPEMENT DES ANCIENS DU CERN (GAC)

BULLETIN D'ADHESION

Je soussigné(e),

M./Mme/Mlle..... (nom en majuscules)

(prénoms)

Demeurant (rue, numéro)

N° postal Localité.....

Pays.....

Numéro de téléphone, fax, e-mail etc.

souhaite adhérer* au GROUPEMENT DES ANCIENS DU CERN

Ma cotisation sera payée **uniquement** par le biais d'un
ORDRE PERMANENT à l'UBS, compte **279-C7109,245.0**
avec le **7 janvier** comme date d'exécution chaque année.

Date:.....

Signature:.....

A envoyer au: *Groupement des Anciens du CERN*
 c/o Association du personnel
 CERN
 CH - 1211 GENEVE 23

* Article 4 des Statuts du GAC déclare: "Le Groupement se compose d'anciens membres du personnel du CERN bénéficiaires de la Caisse de Pensions du CERN, que leur retraite soit effective ou différée, ainsi que d'autres bénéficiaires de cette Caisse de Pensions (veuves, veufs, enfants à charge, orphelins doubles)."

CERN PENSIONERS' ASSOCIATION (GAC)**MEMBERSHIP APPLICATION FORM**

I, the undersigned,

Mr/Mrs/Ms (name in capitals)

.....(forenames)

Residing (street, number)

Postal code.....Locality.....

Country

Phone, fax, e-mail etc.....

wish to join* the CERN PENSIONERS' ASSOCIATION (Groupement des Anciens du CERN, GAC)

My subscription will be paid by **STANDING ORDER** with execution date of **7 January**
(excluding any other mode)
to the **UBS account 279-C7109,245.0**

Date:.....

Signature:

To be sent to: *CERN Pensioners' Association
c/o Staff Association
CERN
CH - 1211 GENEVE 23*

* Article 4 of the GAC Statutes states: "Shall be eligible for Membership of the Association, ex-CERN staff who are CERN Pension Fund beneficiaries, whether their retirement be actual or deferred, other beneficiaries of the Fund (widows, widowers, dependent children, double orphans)."

Questionnaire

Marquez d'une croix vos réponses (A1) à (D2) et retournez ce formulaire au **Groupement des anciens du CERN (GAC), c/o Association du Personnel, CERN, CH-1211 Genève 23**, indiquant votre nom si vous voulez.

A. Comment lisez-vous le Bulletin?

- (A1) régulièrement, plus ou moins de la première à la dernière page,
(A2) juste pour regarder s'il y a quelque chose de particulièrement intéressant (moins d'une heure),
(A3) sélectivement, quelques rubriques spécifiques: lesquelles?
(A4) pas de réponse, c'est mon premier Bulletin, je viens de joindre le GAC,
(A5) pas du tout (pas besoin de répondre, car vous n'avez pas lu la question...).

B. Le Bulletin est rédigé bilingue anglais/français. La préparation d'une édition donne du travail supplémentaire, parce que la plupart des articles doivent être traduits, et le Bulletin devient plus volumineux. Mais le bilinguisme est symbolique pour l'internationalité du CERN (deux langues officielles). De plus, chaque auteur sait que pour écrire un article qu'on peut raisonnablement traduire, il faut se servir d'un langage particulièrement clair, ce qui augmente la qualité de l'article.

? Votre langue maternelle est-elle

- (B1a) français? (B1b) anglais? (B1c) une autre — laquelle?

? Lisez-vous le Bulletin *en français* ,

- (B2) parce que c'est votre langue maternelle?
 - (B3) parce que vous savez mieux le français que l'anglais?
 - (B4) bien que vous n'ayez pas de difficulté avec l'anglais, en souvenir de ces beaux jours à Genève?

? ou lisez-vous le Bulletin *en anglais*,

- (B5) parce que vous savez mieux l'anglais que le français?
(B6) parce qu vous ne savez pas le français?
(B7) pour une autre raison? laquelle?

C. Les auteurs du Bulletin font un effort de transmettre une information suffisamment précise sans être ni trop longue ni trop technique ni trop difficile à lire.

- (C1) Considérez-vous qu'ils ont réussi?
 - (C2) Préféreriez-vous plus de détails (p.ex.juridiques), même si le Bulletin devenait plus long et son langage plus technique?
 - (C3) Préféreriez-vous moins de détails, donc des articles moins longs et moins techniques?

D. Le public du Bulletin, c.à.d. le GAC, change rapidement. Chaque édition du Bulletin doit tenir compte de la présence de nouveaux membres du GAC qui ne sont pas au courant de ce qui a été écrit dans les éditions précédentes. D'autre part, les vieux du GAC y trouveront peut-être beaucoup de répétitivité.

- (D1) Etes-vous content de la forme actuelle?
(D2) Considérez-vous que pour vraiment être compréhensibles, les articles devraient toujours résumer l'évolution du passé, même au prix d'un peu plus de longueur?

Questionnaire

Please put a cross to show your replies (A1) to (D2) and return the form to **CERN Pensioners' Association, c/o Staff Association, CERN, CH-1211 Genève 23**, giving your name if you wish.

A. How do you read the Bulletin?

- (A1) regularly, right through
- (A2) leafing through to find items of particular interest (less than an hour)
- (A3) selectively, limiting your attention to a few particular items (which?)
- (A4) can't say, as this is your first Bulletin (have just become a GAC member)
- (A5) not at all (...in this case you won't read this question either...)

B. The Bulletin is produced in both English and French, which makes it more bulky and requires a lot of extra work in preparation, as most articles have to be translated. This bilingual aspect symbolises the international nature of CERN, being in both official languages. Less obviously the knowledge that an article must be readily translatable may persuade an author to take more care in writing a clear original text.

? What is your mother language

- (B1a) French or (B1b) English or (B1c) Other ? which?

? Do you read the Bulletin *in French*,

- (B2) because it is your mother tongue?
- (B3) because you understand French better than English?
- (B4) as a reminder of old times in Geneva, even if English presents no problems?

? or do you read the Bulletin *in English*,

- (B5) because you understand English better?
- (B6) because you don't read French? (B7) for some other reason? please explain.

C. The authors of the Bulletin attempt to convey information precisely, while avoiding being too long, too technical or too difficult to read.

- (C1) Have they succeeded? or
- (C2) would you like more precision, even at the cost of longer and more technical texts? or
- (C3) would you sacrifice a little precision in the interest of shorter and less technical texts?

D. The readership of the Bulletin, i.e. GAC membership, changes rapidly. Each edition of the Bulletin must cater for new GAC members who will not have read previous numbers. On the other hand, old(!) GAC members may complain about excessive repetitiveness.

- (D1) Are you happy with the Bulletin as it is at present?
- (D2) Do you think that some recapitulation of the past will always be necessary for sufficient understanding, even if it means a somewhat greater length?